

SUIVI DES SURDOSES ET DECES DUS A L'ABUS DE METHADONE, DE MEDICAMENTS OPIOIDES ET DE SUBSTANCES NON MEDICAMENTEUSES LORS DU CONFINEMENT ET A SA SORTIE Chiffres clés – en date du 1^{er} juillet 2020

L'addictovigilance a pour objet la surveillance, l'évaluation, la prévention et la gestion du risque des cas d'abus, de dépendance et d'usage détourné liés à la consommation, qu'elle soit médicamenteuse ou non, de tout produit, substance ou plante ayant un effet psychoactif, à l'exclusion de l'alcool et du tabac.

Ces cas sont déclarés spontanément par les professionnels de santé, les patients et leurs proches, ou recherchés par l'un des 13 Centres d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance – Addictovigilance (CEIP-A) du territoire national, puis enregistrés dans la base nationale de pharmacovigilance s'ils impliquent au moins un médicament. L'analyse des cas prend en compte les données cliniques, chronologiques, sémiologiques et pharmacologiques. Ce suivi n'a pas vocation à rendre compte de l'exhaustivité du nombre de cas réellement survenus, et ce notamment en raison de la très forte sous-notification et d'un délai entre la date de survenue du cas et la date de sa notification, mais permet d'émettre des signaux en vue de prendre des mesures de réduction du risque pertinentes.

Lors du confinement lié à la pandémie à COVID-19, les conditions de prescription et de délivrance de certains médicaments à risque d'abus et de dépendance ont été assouplies, afin d'assurer la continuité des traitements. Nous avons donc demandé au réseau d'addictovigilance de rapporter tout cas et tout signal potentiel d'augmentation des surdoses et décès, hors essais cliniques, impliquant la méthadone, les médicaments opioïdes (antalgiques et antitussifs), ainsi que les substances psychoactives illicites qui ne sont pas des médicaments. Une surveillance particulière a également été réalisée sur les modifications de consommation de médicaments psychotropes ou substances illicites qui seraient liées au contexte particulier du confinement.

Les données de ces enquêtes ont été discutées de façon régulière entre l'ANSM et l'ensemble du réseau, afin d'identifier des signaux potentiels, d'envisager les mesures à prendre et d'alerter, le cas échéant, les professionnels de santé et les patients. Les CEIP-A de Marseille et de Grenoble ont été chargés de cette surveillance renforcée mise en place sur la période du 16 mars au 30 juin 2020.

Nous rappelons aux professionnels de santé et aux patients de déclarer tout cas grave d'abus, de dépendance ou d'usage détourné d'une substance ou d'un médicament sur le site signalement-sante.gouv.fr. Vous pouvez également vous rapprocher du [centre d'addictovigilance \(CEIP-A\) de votre secteur géographique](#) pour toute information complémentaire.

Données clés

La première enquête a rapporté 126 cas de surdoses et décès en lien avec la méthadone, un médicament opioïde ou une substance illicite entre le 16 mars et le 30 juin 2020.

La méthadone est la substance la plus impliquée dans les surdoses et décès avec 47 cas dont 14 décès.

L'analyse comparative des surdoses et décès méthadone notifiés dans la BNPV en 2019 et en 2020, confirme la problématique croissante liée à sa consommation observée par le réseau d'addictovigilance depuis plusieurs années. Par ailleurs, l'utilisation de la naloxone prête à l'emploi est restée très insuffisante pendant le confinement.

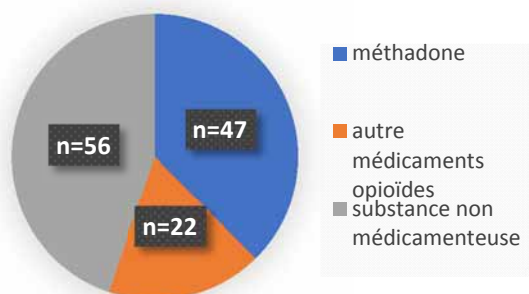
Nous avons de ce fait rappelé les risques de la méthadone et l'importance de disposer de naloxone, le 16 juillet 2020 : <https://www.ansm.sante.fr/S-informer/Points-d-information-Points-d-information/L-ANSM-rappelle-les-risques-de-la-methadone-et-l-importance-de-disposer-de-la-naloxone-Point-d-information>

A noter également, la présence importante de la cocaïne dans les surdoses.

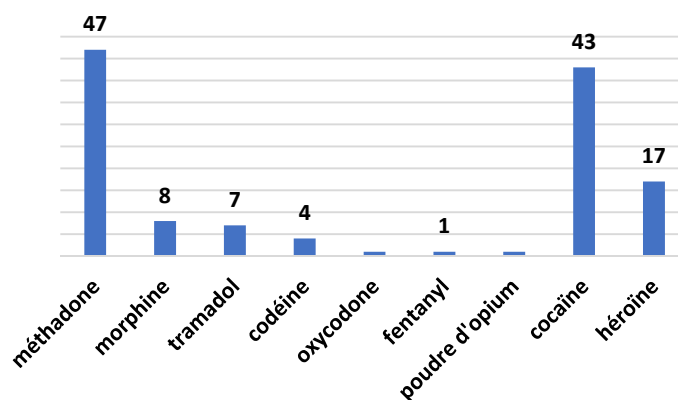
La deuxième enquête, portant sur l'observation des modifications de consommation de médicaments psychotropes ou substances illicites liées au confinement, a enregistré 306 déclarations. Cela traduit des situations cliniques nouvelles ou inhabituellement fréquentes ou sévères, ou des préoccupations sanitaires : surdoses, rechutes, difficultés d'approvisionnements engendrant des reports vers d'autres substances, etc. Les substances majoritairement représentées sont le cannabis, la cocaïne et les benzodiazépines (anxiolytiques et hypnotiques).

Surdoses et décès

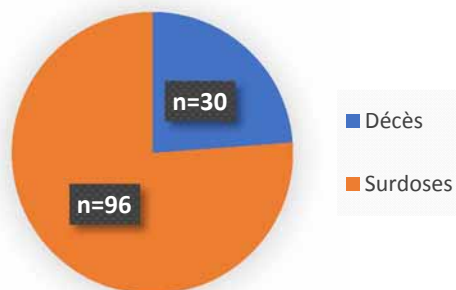
> Substances impliquées (N = 126)



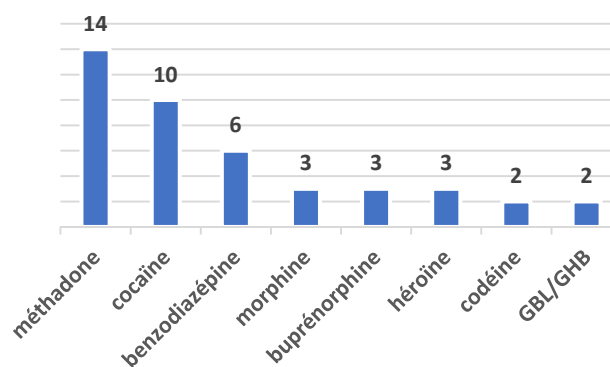
> Principales substances impliquées dans un surdosage et/ou décès, seule ou associée



> Gravité des cas (N = 126)



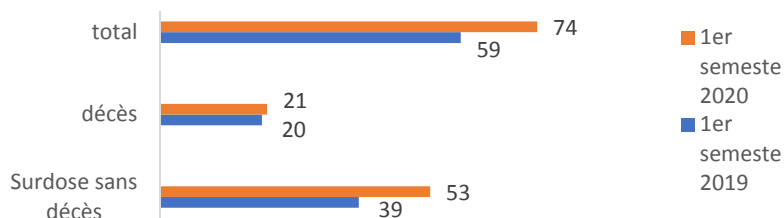
> Principales substances impliquées dans les décès seules ou associées



Focus sur les surdoses en méthadone

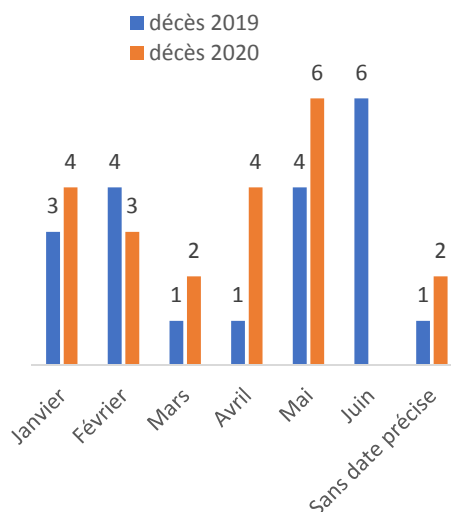
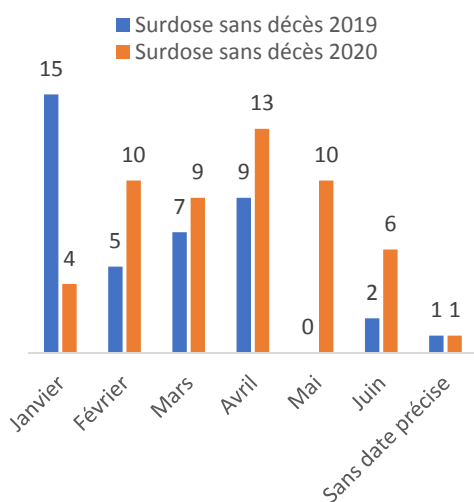
Depuis la commercialisation de la méthadone, les chiffres de vente sont en constante augmentation, témoignant d'une amélioration de la prise en charge des usagers de drogues. Son utilisation ne doit cependant pas être banalisée en raison de sa toxicité propre, induisant un risque important de dépression respiratoire pouvant conduire au décès.

> Nombre de surdoses et décès méthadone saisis dans la BNPV au 5 août 2020



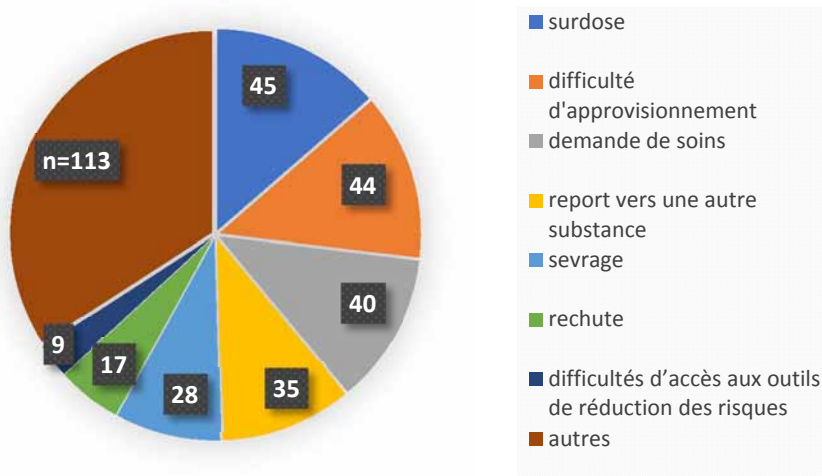
(Données non exhaustives en raison du délai entre la date de survenu de l'effet et la date de saisie dans la BNPV)

> Analyse de la temporalité des cas 2020 par rapport à 2019



Autres cas cliniques ou informations pertinentes liés au confinement

> Principaux motifs de signalement



> Substances rapportées

